



unesco

Institut pour
l'apprentissage
tout au long de la vie



5^e RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

**Éducation à la citoyenneté :
donner aux adultes les moyens
du changement**

Résumé exécutif



5^e RAPPORT MONDIAL
SUR L'APPRENTISSAGE ET
L'ÉDUCATION DES ADULTES

**Éducation à la citoyenneté :
donner aux adultes les moyens
du changement**

Résumé exécutif

Publié en 2022 par

l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage
tout au long de la vie
Feldbrunnenstr. 58
20148 Hambourg
Allemagne

© UNESCO

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) se consacre à la recherche, au renforcement des capacités, à la mise en réseau et à la publication. Il concentre ses activités sur l'éducation des adultes et la formation continue, ainsi que sur l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle.

Ses publications constituent de précieuses ressources pour les chercheurs en éducation, planificateurs, concepteurs de politiques et praticiens. Alors que les programmes de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) sont élaborés conformément aux directives fixées par la Conférence générale de l'UNESCO, les publications de l'Institut sont rédigées sous sa seule responsabilité.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'UIL aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs ; elles ne coïncident pas nécessairement avec celles de l'UNESCO ou de l'UIL.

Œuvre publiée en libre accès sous la licence
Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)
(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>).
Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).



Photos

Couverture :

Photo du haut : © AYA images/Shutterstock

Photo du bas : © Arrowsmith2/Shutterstock

Quatrième de couverture :

Photo du haut : © Monkey Business Images/Shutterstock

Photo du bas : © Parsobchai Ngamboa/Shutterstock

Traduction française :

Camille Josse

Mise en page et graphisme :

Christiane Marwecki

AVANT-PROPOS

« Toute personne a droit à l'éducation. » L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme souligne combien l'éducation est un droit à la fois fondamental et universel. Universel, c'est-à-dire : dans tous les pays, pour les filles comme les garçons ; mais aussi, on l'oublie trop souvent, à tous les âges de la vie.

L'apprentissage tout au long de la vie n'est pas seulement un droit. C'est aussi un atout crucial face aux incertitudes sociales et économiques, aux bouleversements écologiques ou numériques, qui exigent sans cesse de nous adapter. C'est une culture à développer pour renforcer la cohésion sociale, l'égalité des chances et des genres, et la vitalité économique de nos sociétés.

Notre Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (*GRALE*), dont la première édition est parue en 2009, y contribue, en permettant d'appuyer et éclairer l'action publique sur des données mondiales de référence.

Ce rapport nous dit justement que depuis plus d'une décennie, le Cadre d'action de Belém pour l'éducation tout au long de la vie, dont les États membres ont confié la supervision à l'UNESCO, a permis d'enclencher une véritable dynamique.

Le *GRALE 5* révèle ainsi certaines tendances très encourageantes. Il indique par exemple qu'à l'échelle mondiale, la participation à l'éducation des adultes, et tout particulièrement des femmes, continue d'augmenter dans la majorité des États membres depuis 2018.

Mais ce rapport met également en exergue certaines insuffisances. Des populations vulnérables ou des minorités, comme les migrants, les populations autochtones, les personnes âgées et en situation de handicap, continuent d'être trop laissées de côté, alors qu'elles devraient être les publics prioritaires.

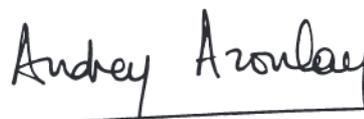
Et même si son importance est de plus en plus reconnue, l'éducation tout au long de la vie souffre enfin de sous-investissements préjudiciables. Près de la moitié des pays n'investissent que 2 % ou moins des budgets globaux de l'éducation dans ce domaine : alors même, et c'est le message de l'UNESCO, qu'il s'agit du meilleur investissement public possible pour l'avenir.

Notre rapport rappelle aussi la nécessité de mettre les défis de notre temps au cœur des programmes d'apprentissages. Les enjeux climatiques n'y sont par exemple pas encore assez pris en compte.

L'éducation à la citoyenneté pour les adultes – sur laquelle notre rapport se penche plus avant – est également un sujet essentiel : car c'est elle qui apprend à respecter l'autre dans sa différence, inculque l'esprit critique et la conscience d'une humanité partagée, et renforce l'engagement civique. Dans ce domaine, le rapport souligne que si des progrès ont pu être effectués, le potentiel de l'éducation à la citoyenneté est encore à pleinement exploiter.

En définitive, faisant écho au récent rapport de l'UNESCO sur les Futurs de l'éducation, le *GRALE 5* invite à inclure pleinement l'éducation des adultes dans une culture de l'apprentissage tout au long de la vie – et à y voir le meilleur instrument qui soit pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Alors que nous sommes au seuil de la septième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VII) qui se tiendra en juin à Marrakech, au Maroc, j'ai la conviction que les États membres de l'UNESCO s'engageront à faire progresser ce droit à l'apprentissage tout au long de la vie. Face aux défis de notre monde, nous devons pouvoir compter sur ce bien commun qu'est l'éducation – partout et pour tous.



Mme Audrey Azoulay
Directrice générale de l'UNESCO

MESSAGES CLÉS

DE BELÉM À MARRAKECH

Le plus grand défi pour l'apprentissage et l'éducation des adultes consiste à aider ceux qui en ont le plus besoin.

La participation à l'éducation des adultes demeure plus forte chez les personnes ayant tiré le plus grand profit de l'éducation par le passé. Et si l'on constate des progrès encourageants – notamment en ce qui concerne la participation des femmes – les groupes défavorisés et vulnérables, tels que les migrants, les apprenants autochtones, les seniors et les personnes en situation de handicap continuent d'être laissés pour compte.

Malgré une prise de conscience croissante de la valeur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, les moyens investis restent insuffisants.

Les États membres reconnaissent de plus en plus la contribution économique, sociale et civique de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Toutefois, si les investissements dans l'éducation des adultes ont augmenté, les progrès semblent avoir marqué le pas et demeurent en deçà des objectifs fixés dans le Cadre d'action de Belém. Beaucoup reste encore à faire pour atteindre le niveau d'investissement requis qui permettrait à l'apprentissage et à l'éducation des adultes de contribuer pleinement aux Objectifs de développement durable, et il convient de prêter beaucoup plus d'attention aux besoins des personnes les plus marginalisées et défavorisées.

MESSAGES DE L'ENQUÊTE POUR LE GRALE 5

POLITIQUES

La multiplication des mécanismes de reconnaissance, de validation et d'accréditation de l'apprentissage non formel et informel et la mise en œuvre de cadres nationaux de certification suggèrent que les systèmes éducatifs sont en train d'évoluer vers des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie et reconcentrent leurs politiques sur l'éducation des adultes et non formelle.

Soixante pour cent des pays déclarent avoir amélioré leur politique d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis 2018. Les États membres rapportent

des progrès en matière de politiques dans tous les domaines de l'apprentissage – alphabétisation, compétences de base et citoyenneté – toutefois ces avancées sont légèrement plus faibles pour ce qui est de l'éducation à la citoyenneté.

GOVERNANCE

La gouvernance de l'apprentissage et de l'éducation des adultes est de plus en plus partagée entre différents ministères nationaux, autorités locales et autres parties prenantes.

Près de trois-quarts des pays signalent des progrès en matière de gouvernance, notamment dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire supérieur, ainsi qu'en Afrique subsaharienne et en Asie-Pacifique.

Par ailleurs, les pays ont constaté un renforcement des partenariats et de la coopération entre différents ministères, le secteur privé et la société civile, et confirment la dynamique de décentralisation bien établie. Des défis perdurent toutefois, notamment l'insuffisance des mesures de pilotage-suivi et d'évaluation, et le manque persistant de données.

FINANCEMENT

La plupart des pays ont fait état de divers modèles de financement comprenant aussi bien des financements publics, des partenariats public-privé que des co-financements avec des agences de coopération internationale, le secteur privé et les apprenants eux-mêmes.

Près de la moitié des pays affirment avoir l'intention d'augmenter les dépenses publiques consacrées à l'apprentissage et à l'éducation des adultes. Cependant, les expériences passées suggèrent que ces bonnes intentions ne se traduisent pas toujours par une réelle hausse des financements, notamment en raison des contraintes auxquelles la plupart des pays sont désormais confrontés à la suite de la pandémie de COVID-19. Il existe une grande divergence en termes de financement public consacré à l'apprentissage et à l'éducation des adultes, 22 pays y allouant 4% ou plus de leur budget d'éducation publique tandis que 28 dépensent moins de 0,4%. Illustrant le manque de données, 40 pays ont déclaré ne pas connaître le montant du soutien public dont bénéficient l'apprentissage et l'éducation des adultes.

PARTICIPATION, INCLUSION ET ÉQUITÉ

La généralisation de l'enseignement à distance et en ligne a mis l'éducation des adultes à la portée d'un plus grand nombre de personnes.

Plus de la moitié des pays participants rapportent une augmentation de la participation à l'apprentissage et à l'éducation des adultes depuis 2018, en particulier en Afrique subsaharienne, dont le taux de participation est le plus élevé.

Si la participation des femmes et des jeunes s'est considérablement améliorée, le tableau est mitigé pour les seniors, 23 % des pays signalant une augmentation de leur participation et 24 % une diminution.

Environ 60 % des pays ont déclaré que la participation des détenus, des personnes en situation de handicap et des migrants n'avait pas changé depuis 2018.

QUALITÉ

Une solide formation du personnel enseignant et l'élaboration de normes professionnelles pour les éducateurs d'adultes améliorent la qualité.

La plupart des pays participants indiquent avoir réalisé des progrès en ce qui concerne la qualité des programmes de formation, les méthodes d'évaluation et la professionnalisation du personnel chargé de l'éducation des adultes. Plus des deux tiers rapportent des progrès dans la formation initiale et continue des éducateurs d'adultes, ainsi que de leurs conditions d'emploi, bien que ces avancées varient considérablement selon les régions et les groupes de revenus.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le GRALE 5 révèle des progrès significatifs en matière d'éducation à la citoyenneté depuis 2018.

Les réponses des États membres témoignent du fait que les politiques portent une plus grande attention à l'éducation à la citoyenneté qu'il y a trois ans (GRALE 4). Près des trois-quarts (74 %) des pays indiquent qu'ils sont en train d'élaborer ou de mettre en œuvre des politiques en lien avec l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté est un outil indispensable pour faire face aux défis actuels.

Relever les défis contemporains – tels que les déplacements massifs de populations fuyant les guerres ou les catastrophes environnementales, le changement climatique, la place de plus en plus importante du numérique – exige d'avoir des citoyens engagés, actifs et critiques qui reconnaissent à la fois leur humanité commune et leurs obligations envers les autres espèces et la planète.

L'apprentissage et l'éducation des adultes sont susceptibles de contribuer de manière significative aux efforts déployés pour construire un avenir en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'enquête pour le GRALE 5 illustre la synergie, au sein de l'AEA, entre la citoyenneté mondiale et le développement durable. Si les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ont tendance à se concentrer sur des questions spécifiques de protection de l'environnement, telles que le changement climatique et la biodiversité, dans certains pays, ils s'intéressent à tous les aspects du développement durable.

LES CONSÉQUENCES DE LA COVID-19 SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

La plupart des pays rapportent des transitions rapides vers l'apprentissage en ligne/numérique et à distance (y compris la télévision, la radio et le téléphone) ou l'aménagement des dispositifs d'apprentissage en présentiel.

Le recours généralisé aux technologies numériques pendant la pandémie de COVID-19 a permis à des millions de personnes de continuer à apprendre et à se former pendant le confinement.

Il existe de nombreux exemples de pays ayant réagi de manière innovante à la crise afin d'assurer la continuité de l'offre d'éducation des adultes, par exemple en adoptant de nouvelles politiques et réglementations pour soutenir ce processus, ou en ajustant les normes de qualité et les programmes déjà existants.

Toutefois, la pandémie de COVID-19 a également entraîné une aggravation de la situation de certaines régions et de certains groupes de population, notamment dans les parties du monde où les ressources et les infrastructures sont rares.

INTRODUCTION

L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CITOYENNETÉ : L'ÉLÉMENT MANQUANT

Alors que le *cinquième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE 5)* était en cours de rédaction, les populations de la planète ont pris conscience du fait qu'elles traversaient une période de grande incertitude, comme l'a illustré la pandémie de COVID-19. L'impact de cette pandémie sur l'éducation s'est manifesté de nombreuses façons, révélant des inégalités flagrantes dans l'accès à un enseignement de qualité et à l'éducation non formelle. La pandémie a également révélé un monde de plus en plus interconnecté qui s'avère néanmoins incapable de gérer de manière adéquate les questions d'inégalité et de justice sociale.

Tandis que le monde se relève de deux années de bouleversements majeurs de la vie sociale, économique et culturelle, il convient de réfléchir à ce que cette expérience nous a enseigné. Point positif, l'humanité a démontré sa capacité de s'adapter et de collaborer face à une menace immédiate. Mais la pandémie a également mis en évidence bon nombre de failles dans nos sociétés, notamment un déficit de confiance dans les processus politiques, le potentiel de fragmentation et de polarisation des technologies de l'information, la persistance de discours du type « nous contre eux » et des inégalités à la fois dans et entre les pays.

La collecte des données pour ce rapport a coïncidé avec le début de la pandémie. L'enquête pour le *GRALE 5* étant axée sur les évolutions depuis le précédent rapport en 2018, il n'a pas été possible de se pencher sur les changements considérables dans les offres d'apprentissage et d'éducation des adultes (AEA) qui ont été opérés en réaction à la pandémie. L'enquête comprend toutefois quelques questions destinées à évaluer les premiers effets de la pandémie sur l'apprentissage et l'éducation des adultes. La plupart des pays ont signalé des transitions rapides vers l'apprentissage en ligne (y compris par la télévision, la radio et le téléphone) ou la modification des modalités d'apprentissage en présentiel. Certains pays ont adopté de nouvelles politiques et réglementations pour

soutenir ce processus ou ont procédé à des ajustements des normes de qualité, des programmes d'études et de l'évaluation. La pandémie a également mis en évidence une fracture numérique qui a empêché de nombreuses personnes de poursuivre leurs études à la suite de la fermeture des espaces d'apprentissage physiques.

Le *GRALE 4* a souligné le fait que tout le monde n'a pas les mêmes opportunités d'apprendre tout au long de sa vie, d'avoir un travail à la fois utile et épanouissant, de développer tout son potentiel et de contribuer à sa communauté ; en d'autres termes, d'être un citoyen actif. L'enquête conduite alors auprès des États membres a révélé que les questions de citoyenneté active et de cohésion communautaire étaient généralement écartées par les responsables des politiques d'éducation des adultes. L'une des principales recommandations du *GRALE 4* portait sur la nécessité d'investir davantage dans l'éducation à la citoyenneté active et mondiale. Pour approfondir cette question, la partie thématique du *GRALE 5* se concentre sur l'éducation à la citoyenneté.

LE CARACTÈRE MULTIDIMENSIONNEL DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Avec l'évolution des économies et des sociétés, l'apprentissage et l'éducation des adultes doivent permettre de faire bien plus que répondre aux besoins du marché du travail. Il importe de lier les opportunités de réorientation professionnelle et de requalification à de vastes réformes du système éducatif mettant l'accent sur la création de parcours d'apprentissage diversifiés et flexibles. Plutôt que d'être réactive ou adaptative (à l'évolution des marchés du travail, de la technologie ou de l'environnement), l'éducation des adultes doit être reconceptualisée autour d'un apprentissage véritablement transformateur. Nous savons que la nature de l'emploi peut changer radicalement en l'espace d'une seule génération. Les exigences de la vie civique et politique évoluent aussi rapidement, et nécessitent tout autant de faire preuve de flexibilité, d'esprit critique et de capacité d'apprentissage.

LE RÔLE CROISSANT DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Dans un monde de plus en plus interconnecté, l'éducation à la citoyenneté mondiale permet aux individus de se soucier les uns des autres, d'adopter d'autres perspectives et de se projeter dans des expériences différentes, ainsi que de s'engager dans des pratiques responsables envers la planète. La technologie à elle seule ne permettra pas d'atteindre ces objectifs et elle doit donc être encadrée et portée par une transformation radicale de la perception que nous avons les uns des autres et de notre rapport à la nature. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté mondiale doit faire évoluer notre façon de penser (mieux comprendre le monde), de ressentir (faire preuve d'empathie envers les autres) et d'agir (modifier notre comportement pour le meilleur). Au fil du XXI^e siècle, l'organisation des systèmes et des politiques d'éducation reposant sur l'âge des apprenants, telle que nous la connaissons, semblera de plus en plus obsolète. Dans les années à venir, ce sont l'ouverture des systèmes d'apprentissage et leur capacité à provoquer des changements personnels et sociaux qui deviendront leur principaux atouts.

UN TOUR D'HORIZON

LE CADRE D'ACTION DE BELÉM ET LES RAPPORTS *GRALE*

L'objectif des cinq rapports *GRALE*, compilés depuis 2009, consiste à fournir des données de référence aux décideurs politiques, aux spécialistes et au grand public sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans le monde. Le premier rapport visait à éclairer les débats de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) en 2009. Il a résulté de cette conférence le Cadre d'action de Belém (*BFA*, sigle anglais), qui a établi un programme pour le futur pilotage-suivi de cinq aspects clés de l'apprentissage et de l'éducation des adultes : politique, gouvernance, financement, participation et qualité. Le *GRALE 2*, en 2013, s'est concentré sur l'alphabétisation des adultes, que le *BFA* a identifiée comme un fondement de l'apprentissage tout au long de la vie. Le *GRALE 3*, en 2016, a analysé les bénéfices de l'apprentissage et de l'éducation pour la santé et le bien-être, l'emploi et la vie sociale, civique et communautaire. Le *GRALE 4*, en 2019, s'est penché sur les opportunités et les obstacles liés à la participation à l'apprentissage et à l'éducation des adultes et a examiné, pour la première fois, les progrès de l'AEA concernant trois domaines définis dans la Recommandation de l'UNESCO de 2015 sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (*RALE*, sigle anglais) : alphabétisation et compétences de base, formation continue et compétences professionnelles, et enfin, éducation libérale, populaire et communautaire et compétences en matière de citoyenneté.

Au cours des 12 dernières années, nous sommes entrés dans ce que l'on appelle communément aujourd'hui la quatrième révolution industrielle, portée par les prodigieux bonds en avant de l'informatique et de l'intelligence artificielle (IA). Cette révolution a un impact énorme sur tous les aspects de l'apprentissage et de l'éducation, mais surtout sur la qualité et la participation. Dans ce contexte, les rapports *GRALE* ont montré que l'enseignement demeure le moteur de la qualité de l'apprentissage, et qu'en soutenant et en professionnalisant les enseignants chargés de l'AEA, une amélioration constante de la qualité (mesurée, par exemple, par les acquis de l'apprentissage) est possible.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE POUR LE *GRALE 5*

Le Cadre d'action de Belém ne constituait pas un accord contraignant, mais un « document d'orientation » destiné à aider les États membres à « exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes ». Il a également établi les modalités selon lesquelles les rapports *GRALE* assurent le pilotage-suivi des progrès réalisés dans les États membres. L'objectif ultime des rapports *GRALE* consiste à sensibiliser les différentes parties prenantes à l'apprentissage et à l'éducation des adultes à travers le monde et à susciter un intérêt accru chez les décideurs politiques. Ils fournissent des exemples d'innovation et de bonnes pratiques ainsi que les données nécessaires à l'évaluation des progrès réalisés au niveau international.

Dans cette optique, l'objectif du *GRALE 5* est triple : il sert de mécanisme de pilotage-suivi, il permet d'ouvrir des discussions de fond sur des thèmes clés de l'éducation des adultes et il pose les fondements de la CONFINTEA VII, qui se tiendra à Marrakech, au Royaume du Maroc, en juin 2022.

Faire le point sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans le monde est une tâche ardue. De nombreux pays n'ont pas les moyens de contrôler et d'évaluer de manière systématique le grand nombre de services d'apprentissage des adultes, qui vont de la formation professionnelle à l'alphabétisation et à l'éducation de base. Le domaine de l'AEA bénéficie souvent d'un soutien insuffisant ou est négligé au niveau du budget et de la planification. Comme sa gouvernance est fragmentée et son financement dispersé, il s'avère difficile de savoir qui dépense combien, pour quoi, et où.

En dépit de ces contraintes, les résultats de l'enquête pour le *GRALE 5* se sont avérés être significatifs et encourageants. Dans le monde entier, l'apprentissage et l'éducation des adultes continuent de se développer au fur et à mesure que la révolution numérique fait sortir de l'ombre l'apprentissage à distance et les ressources éducatives en libre accès, et les intègre dans les politiques et les pratiques éducatives. L'apprentissage et l'éducation des adultes ne sont plus considérés comme des solutions palliatives pour venir en aide à ceux qui

ont été laissés pour compte dans leur enfance ou leur jeunesse. Elle s'adresse à tout le monde, d'autant plus que l'évolution rapide de la technologie et de la société, rend absolument normal le fait de se réorienter et de se perfectionner en permanence, et que la compétence essentielle du XXI^e siècle est la faculté d'apprendre tout au long de la vie.

Les résultats de l'enquête pour le *GRALE 5* montrent clairement que, même si la plupart des pays sont encore loin de concrétiser les ambitions formulées à Belém, bon nombre d'entre eux semblent être sur la bonne voie et pour chacun des cinq indicateurs définis dans le *BFA*, les pays participants à l'enquête font état de progrès considérables. Même dans les domaines où les progrès ont été plus modestes, les données fournies dans ce rapport *GRALE* et les précédents nous permettent de mieux comprendre les obstacles qui restent à surmonter.

Politiques

Bien que le chemin à parcourir soit encore long, les systèmes éducatifs commencent à se transformer en systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, comme en témoigne l'utilisation d'outils de politiques dans de nombreux pays, tels que les cadres nationaux de qualification et les dispositifs de reconnaissance, de validation et d'accréditation de l'apprentissage non formel (RVA). Certains domaines restent toutefois négligés, notamment les offres d'apprentissage et d'éducation destinées aux groupes vulnérables et marginalisés. L'éducation à la citoyenneté prend quant à elle une place de plus en plus substantielle dans les programmes d'AEA dans la mesure où 74 % des pays déclarent élaborer et mettre en œuvre des politiques spécifiques en la matière.

Gouvernance

Les résultats de l'enquête révèlent une accélération de la dynamique de décentralisation et un engagement croissant des acteurs non étatiques que sont la société civile et les différents partenaires du développement. Des défis subsistent dans le pilotage-suivi et l'évaluation. La grande diversité des modalités d'apprentissage et d'éducation des adultes complique ainsi son évaluation dans la plupart des pays. De plus, les gouvernements ont tendance à utiliser l'apprentissage et l'éducation des adultes comme un instrument de politiques pour atteindre une pluralité d'objectifs (par exemple, l'inclusion sociale et l'autonomisation des groupes vulnérables) et pas seulement en vue de rendre l'AEA accessible à toutes et tous.

Financement

De grandes disparités existent entre les pays en matière de financement public de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Vingt-deux pays ont indiqué que leurs dépenses représentaient 4 % ou plus des dépenses publiques consacrées à l'éducation. À l'autre bout du spectre, 19 pays ont déclaré qu'elles représentaient moins de 0,4 %. Quarante pays ont affirmé ne pas savoir quelle proportion des dépenses publiques d'éducation est consacrée à l'apprentissage et à l'éducation des adultes. La plupart des pays ont fait état de sources et de modèles de financement variés – y compris le financement public, les partenariats public-privé et le cofinancement avec des agences de coopération internationale, le secteur privé ou les apprenants eux-mêmes. Près de la moitié des pays ont signalé leur intention d'augmenter les dépenses consacrées à l'apprentissage et à l'éducation des adultes.

Participation, inclusion et équité

Le financement est un élément déterminant de la qualité de l'enseignement, qui, à son tour, constitue le principal moteur de la participation. La participation à l'apprentissage et à l'éducation des adultes a considérablement augmenté depuis 2018, essentiellement grâce à la généralisation de l'apprentissage à distance et en ligne. D'autres leviers ont également permis une hausse de la participation aux formations, comme la mise en place de programmes plus pertinents et l'utilisation de supports d'apprentissage adaptés aux intérêts et besoins des apprenants, produits dans les langues locales. La plus forte augmentation de la participation est enregistrée chez les femmes, dans 56 % des pays participants à l'enquête. La deuxième progression la plus importante est celle des jeunes, signalée par 49 % des pays. Moins d'un quart des pays ont fait état d'une augmentation de la participation des seniors (23 %) et des populations autochtones (24 %). Environ 60 % des pays ont déclaré que la participation des détenus, des personnes en situation de handicap et des migrants n'avait pas évolué depuis 2018. Il faut aussi souligner que 24 % des pays ont constaté un recul de la participation des seniors à l'apprentissage et à l'éducation depuis 2018.

Qualité

Des programmes de formation plus adaptés aux besoins des apprenants, un personnel éducatif mieux formé et mieux rémunéré, des méthodes d'évaluation plus efficaces et des activités plus faciles d'accès sont autant de facteurs déterminants pour évaluer la qualité de la formation, et la plupart des pays ont signalé des progrès dans ces domaines. Les trois quarts des pays ont ainsi rapporté des progrès dans l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'éducation des adultes grâce aux programmes et supports d'apprentissage et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

LE GRALE 5 ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Les données de l'enquête pour le *GRALE 5* ont montré que le concept d'éducation à la citoyenneté est interprété de façon très différente d'un pays à l'autre. Pourtant, la plupart d'entre eux ont indiqué que leurs programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes comportaient des composantes et des thématiques en relation avec l'éducation à la citoyenneté, notamment l'éducation civique, la pensée critique, la protection de l'environnement, les droits fondamentaux et l'éducation aux médias et à l'information. Si les pays ne disposent pas d'une définition et d'une compréhension communes de l'apprentissage et de l'éducation à la citoyenneté, la plupart des programmes d'AEA visent, selon les termes de l'ancien secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon, prononcés lors du lancement de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout en 2012, à « cultiver un intérêt actif pour le monde et pour ceux avec qui nous le partageons ».

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE : UNE VOIE VERS L'HUMANISME**Qu'est-ce que la citoyenneté ?**

Les différentes traditions juridiques, culturelles et historiques ont donné lieu à une diversité de conceptions, parfois contradictoires, de la citoyenneté. Certaines approches considèrent la citoyenneté comme un privilège conféré par des autorités supérieures, d'autres estiment qu'elle doit être revendiquée par les citoyens. Certaines se fondent sur les droits des citoyens, d'autres sur leurs responsabilités. Dans son ouvrage de référence sur la citoyenneté, le sociologue britannique Thomas Humphrey Marshall a défini cette dernière en fonction de trois catégories fondamentales : civile, politique et sociale. La dimension civile implique la liberté d'expression, de pensée et de culte, le droit de posséder des biens et de conclure des contrats, et le droit à la justice. La dimension politique englobe le droit de participer à l'exercice du pouvoir politique,

en tant que membre d'un groupe politique ou en tant que personne votant pour ce groupe. Enfin, la dimension sociale comprend les droits fondamentaux au bien-être et à la sécurité économique, le droit de bénéficier du patrimoine social et de vivre en société selon les normes en vigueur. Bien que la propriété ne soit plus une condition préalable à la citoyenneté, le niveau d'influence politique et sociale dépend encore largement de la richesse. Il importe donc de se demander : « Quel peut être le rôle de l'éducation dans la transformation des structures sociales privilégiant la propriété en sociétés durables de post-croissance, animées par une citoyenneté mondiale dynamique et active ? ».

L'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage et l'éducation des adultes

Les fruits de l'apprentissage des adultes – sur le plan des connaissances, des attitudes, des compétences et des comportements – favorisent les capacités des adultes à connaître, revendiquer et exercer leur droit à l'éducation, ainsi que d'autres droits civiques, tels que le droit au travail et à la participation à la vie communautaire. L'apprentissage et l'éducation des adultes sont donc intrinsèquement liés aux droits fondamentaux et le contenu des programmes d'AEA doit être explicitement associé à celui de l'éducation aux droits fondamentaux. L'éducation à la citoyenneté peut être considérée comme une extension naturelle de l'éducation civique, à savoir la connaissance et la compréhension critique des droits et responsabilités civils, la culture des vertus civiques, sociales, économiques et politiques, et la capacité de participer à des échanges, négociations et interactions au potentiel transformateur.

L'éducation à la citoyenneté recoupe des aspects clés de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. L'éducation des adultes valorise généralement l'expérience personnelle des apprenants, encourage l'apprentissage actif, la pensée critique et la résolution de problèmes, et soutient l'apprentissage autodirigé et la coproduction de connaissances. Ces aspects reflètent les caractéristiques de l'éducation à la citoyenneté qui sont généralement associées à l'apprentissage tout au long de la vie, telles que la place centrale des apprenants, l'accent mis sur le processus de l'apprentissage et la nature collective, coopérative et collaborative des processus d'apprentissage.

Éducation à la citoyenneté mondiale

La citoyenneté mondiale n'est pas une alternative à la citoyenneté nationale. Elle vient plutôt renforcer le pacte social démocratique des démocraties représentatives et participatives du monde entier et constitue un appui supplémentaire à un modèle

de citoyenneté fondé sur les principes de liberté et d'égalité pour tous, contribuant ainsi à consolider le modèle traditionnel de citoyenneté. En d'autres termes, la citoyenneté mondiale valorise la citoyenneté nationale.

Le concept de citoyenneté mondiale est un élément clé de la vision de l'UNESCO pour l'éducation, depuis la création de l'organisation. La citoyenneté mondiale a été conceptualisée dans trois rapports phares : *Apprendre à être (Learning to Be* ou le rapport Faure) publié en 1972, *Apprendre : un trésor est caché dedans (Learning: The Treasure Within* ou rapport Delors) en 1996 et, plus récemment, le rapport de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation : *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation (Reimagining our Futures Together – a New Social Contract for Education, 2021)*.

L'UNESCO appelle à une citoyenneté active portant sur quatre domaines : les droits fondamentaux, les questions environnementales, la justice sociale et économique et la diversité culturelle. L'UNESCO propose que l'éducation à la citoyenneté mondiale devienne transformatrice, en développant les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes dont les apprenants ont besoin pour pouvoir contribuer à un monde plus inclusif, plus juste et plus pacifique. L'objectif global de l'éducation à la citoyenneté mondiale est de permettre aux apprenants de « contribuer de manière proactive à l'émergence d'un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus sûr et plus durable ».¹

PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Ce rapport explore plusieurs thèmes associant l'éducation des adultes à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Ensemble, ils donnent un aperçu des multiples dimensions de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.

Citoyenneté et alphabétisation

Paulo Freire a décrit l'alphabétisation comme « un effort pour lire le monde et le mot ». Plus une personne est capable de lire et d'écrire, plus elle est en mesure de s'engager dans le monde au-delà de son village et de sa communauté. Ce processus reflète l'objectif de l'éducation à la citoyenneté mondiale : « rendre les

apprenants capables de jouer et d'assumer des rôles actifs, tant au niveau local que mondial, d'affronter et de résoudre des problèmes globaux ».²

Les preuves abondent quant à la corrélation entre l'alphabétisation et les acquis positifs en matière de citoyenneté. Par exemple, le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006* de l'UNESCO a montré que la participation à des programmes d'alphabétisation pour adultes et la pratique de l'alphabétisation produisaient des avantages tels qu'une meilleure estime de soi, l'autonomisation, la créativité et la réflexion critique. De même, près des trois quarts des pays qui ont répondu à l'enquête pour le *GRALE 5* ont indiqué que les programmes d'alphabétisation contribuaient de manière significative à la citoyenneté active.

L'éducation à la citoyenneté et la question des migrations

L'éducation à la citoyenneté mondiale joue un rôle central dans la protection des migrants et le soutien qui leur est apporté. Trois domaines d'intervention sont particulièrement importants : l'éducation civique pour préparer les populations d'accueil à recevoir les immigrants dans un esprit de tolérance et de compassion, l'éducation civique pour les migrants afin de leur permettre de s'adapter à de nouvelles normes culturelles, sociales et politiques et de devenir actifs dans leur pays d'accueil et les interventions qui à travers un soutien particulier aux groupes vulnérables et marginalisés au sein des communautés d'immigrants facilitent leur intégration socio-économique.

L'éducation à la citoyenneté dans les sociétés multiculturelles doit contribuer à favoriser un double sentiment d'unité nationale et de responsabilité mondiale. À cet égard, la citoyenneté mondiale renforce les compétences permettant de reconnaître, de respecter et de valoriser les identités multiples et la diversité culturelle.

L'éducation à la citoyenneté et les nouvelles technologies

Les conditions d'exercice d'une citoyenneté active et globale ont été transformées avec le passage à l'ère numérique. Le concept de *citoyenneté numérique* est apparu en même temps qu'une préoccupation concernant les capacités de participation des citoyens à la société, au fur et à mesure que les informations, les ressources et les services qui sous-tendent les droits et les responsabilités des citoyens sont transférés vers l'Internet et proposés en ligne. Afin que les nouvelles technologies soient accessibles à tous

¹ UNESCO, 2014. *Éducation à la citoyenneté mondiale : préparer les apprenants aux défis du XXI^e siècle*. [en ligne] Paris : UNESCO, p. 16. Disponible à : <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000230062>>.

² *Ibid.*

et qu'elles renforcent, au lieu de les mettre en danger, les droits de citoyenneté et la participation civile, il faut, outre un large accès aux appareils numériques et à l'infrastructure Internet, investir à grande échelle pour offrir à tous la possibilité d'acquérir des compétences numériques. Des supports d'apprentissage numérisés et adaptés au contexte sont essentiels pour permettre la participation des adultes, qu'il s'agisse d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté ou d'autres formes d'AEA.

Citoyenneté et genre

Les femmes continuent d'être sous-représentées dans les institutions et processus politiques et autres formes de prise de décision. Un des principaux objectifs de la citoyenneté mondiale doit être de reconnaître les femmes comme des citoyennes autonomes capables de fixer et d'atteindre leurs propres objectifs. À cette fin, l'éducation à la citoyenneté doit reconnaître tous les genres comme des agents du changement, comprendre les ramifications ou les avantages de l'apprentissage intergénérationnel et engager un dialogue critique sur les complexités des valeurs de la citoyenneté.

Citoyens autochtones

Les dernières décennies ont vu un glissement des priorités dans la plupart des pays comptant d'importantes populations autochtones, de l'assimilation vers l'inclusion et la participation démocratiques. Bien qu'il constitue une nette amélioration par rapport aux politiques antérieures, ce changement pose un nouveau défi consistant à concilier la citoyenneté et les identités autochtones. Les communautés autochtones sont également de plus en plus reconnues pour leur contribution au développement local et mondial, en particulier à la durabilité planétaire et à la diversité culturelle. De nombreux concepts inspirés de leurs visions du monde, telles que celles des *Sumak Kawsay* et *Ubuntu*, ont également trouvé leur place au sein des discours sur la durabilité et la citoyenneté mondiale. La citoyenneté mondiale durable implique donc de comprendre ces principes et d'encourager, par le biais de l'apprentissage et de l'éducation, le sentiment de devoir prendre soin de soi, des autres et de la planète. Reconnaître la sagesse du savoir autochtone fait partie de notre responsabilité envers les autres, les générations futures et la planète.

Le corps enseignant et l'éducation à la citoyenneté

La professionnalisation et la formation des éducateurs sont indissociables de la question de la qualité de l'éducation. Le *BFA* affirme que « le manque de possibilités de professionnalisation et de formation pour les éducateurs a eu des effets négatifs sur la qualité des services d'apprentissage et d'éducation

des adultes ».³ L'UNESCO définit leur rôle en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale comme suit : « Le principal rôle de l'éducateur est celui d'un guide et d'un facilitateur, encourageant les apprenants à pratiquer le questionnement critique et soutenant le développement des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui encouragent le changement personnel et social positif ».⁴ Les éducateurs d'adultes ont donc un rôle essentiel dans la création d'environnements sûrs, inclusifs et efficaces⁵ pour l'éducation à la citoyenneté, et leur professionnalisation devrait être développée en conséquence, notamment en ce qui concerne la participation des groupes marginalisés et défavorisés.

Enseignement supérieur et éducation à la citoyenneté

Les établissements d'enseignement supérieur (EES) sont de plus en plus considérés comme contribuant à leur environnement local aux plans économique, social et culturel. L'éducation à la citoyenneté mondiale et l'engagement civique dans l'enseignement supérieur ont été englobés sous le terme de Troisième mission (en plus des deux missions traditionnelles que constituent l'enseignement et la recherche). Les activités relevant de cette mission impliquent généralement des projets communautaires et du bénévolat. S'y ajoutent des opportunités d'apprentissage intergénérationnel, des événements culturels et une collaboration avec des institutions culturelles, des activités de développement économique et des partenariats avec des entreprises locales, ainsi que des travaux de plaidoyer. Leur mise en œuvre et la promotion de l'éducation à la citoyenneté varient selon les établissements et d'un pays à l'autre. Si certaines régions ont pour tradition de s'intéresser à l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement supérieur, il s'agit encore d'un phénomène nouveau pour d'autres. Les EES doivent continuer à développer cet aspect de leur travail et parvenir à un meilleur équilibre entre leurs trois missions principales afin de potentiellement contribuer au renforcement de la citoyenneté mondiale et de l'engagement civique.

3 UIL (Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie), 2010. *CONFITEA VI, Belém Framework for Action: harnessing the power and potential of adult learning and education for a viable future/Cadre d'action de Belém: exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable*. [en ligne] Hambourg : Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, p. 24. Disponible à : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187789>

4 UNESCO, 2015. *Éducation à la citoyenneté mondiale: thèmes et objectifs d'apprentissage*. [en ligne] Paris : UNESCO, p. 52. Disponible à : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000233240>

5 *Ibid.*

Citoyenneté et employabilité

Les citoyens actifs intègrent les valeurs démocratiques et jouent un rôle actif dans leur communauté en œuvrant à la création de sociétés pacifiques, inclusives, tolérantes, équitables et durables. Or, les compétences inhérentes à la citoyenneté active améliorent aussi grandement l'employabilité. Par exemple, les compétences cognitives et métacognitives telles que l'adaptabilité, la créativité, la capacité d'apprendre et la capacité d'autoréflexion sont très appréciées par les employeurs et également fondamentales pour le développement de la participation citoyenne. Les compétences en matière de communication et de coopération, essentielles pour remplir le rôle de citoyen, occupent également une place de plus en plus importante en entreprise où le travail collaboratif est la norme, ainsi que des échanges fréquents dans plusieurs langues et une autonomie plus poussée. La citoyenneté active et mondiale implique que les individus soient conscients d'eux-mêmes, se remettent en question et soient en mesure de prendre des décisions complexes et parfois controversées. Cela signifie également qu'ils sont sensibles aux différences culturelles, capables de communiquer et de coopérer avec les autres dans un environnement diversifié et adoptent un comportement éthique. Ce sont également des compétences de plus en plus recherchées dans les lieux de travail plus dynamiques, flexibles et collaboratifs d'aujourd'hui. Ce type d'engagement implique un haut degré d'autonomie et d'autorégulation, qualités de plus en plus exigées des individus et qu'il convient pour les employeurs d'encourager.

LES RÔLES DE L'AEA ET DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

Le concept de citoyenneté mondiale implique une évolution vers une conception élargie de la citoyenneté. La vision classique de la citoyenneté, associée à une nation et à des domaines d'action locaux, est devenue quasiment obsolète. Ce phénomène s'explique par la généralisation des technologies de l'information, l'émergence de communautés d'intérêt et d'impact à travers le monde et la mondialisation de l'économie, qui relie les communautés humaines, du village à la métropole, par le biais de chaînes complexes d'offre et de demande. S'y ajoutent l'émergence de défis mondiaux tels que le changement climatique et la pandémie de COVID-19, et, peut-être de manière plus visible, les déplacements des êtres humains à travers le monde qui s'opèrent à une vitesse et une échelle sans

précédent. Les valeurs classiques de la citoyenneté que sont la responsabilité et le souci des autres se sont donc élargies pour englober non seulement nos compatriotes, mais aussi ceux qui vivent sur d'autres continents, les générations futures, toutes les espèces et la planète elle-même.

L'enquête pour le *GRALE 5* a permis de confirmer le lien entre la citoyenneté mondiale et le développement durable dans le cadre de l'AEA. Les programmes d'AEA ont toutefois tendance à se concentrer sur des questions spécifiques de protection de l'environnement, comme le changement climatique et la protection de la biodiversité, plutôt que sur le thème général du développement durable.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies met clairement en avant l'importance de l'éducation à la citoyenneté mondiale à travers la cible 4.7 de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4), qui stipule que « tous les élèves [devraient] acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ». La cible 4.7 défend ainsi une vision humaniste de l'éducation et demande que celle-ci soit reflétée dans les politiques, les programmes, les cursus et la formation des enseignants. Elle souligne également le rôle important de la culture et les dimensions (inter)culturelles de l'éducation à la paix, à la cohésion sociale et au développement durable.

L'ODD 4 prévoit que les personnes de tous âges acquièrent les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour relever les défis mondiaux, y compris les conséquences néfastes du changement climatique. En outre, il souligne le rôle de l'éducation humaniste dans la promotion de la paix, de la cohésion sociale, de la solidarité intergénérationnelle, de la mobilité sociale et de la justice. En liant explicitement l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation au développement durable et l'apprentissage tout au long de la vie, la cible 4.7 suggère que le moyen d'équilibrer les besoins de la planète et des personnes avec les exigences de prospérité est de favoriser, par l'éducation, le type de citoyenneté qui permettra l'émergence de nos valeurs les plus humaines et humanistes – celles d'amour, de sollicitude et de responsabilité.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ LORS DE LA CONFINTEA VII

La CONFINTEA VII offre une occasion unique d'examiner la manière dont le concept de citoyenneté active a été intégré aux systèmes d'éducation des adultes, et comment l'éducation à la citoyenneté mondiale pourrait s'inscrire dans le nouveau contrat social pour l'éducation préconisé par l'UNESCO. Le rapport *Les futurs de l'éducation*⁶ affirme que ce nouveau contrat social « doit être enraciné dans les droits humains et être fondé sur les principes de non-discrimination, de justice sociale, de respect de la vie, de la dignité humaine et de la diversité culturelle ; il doit aussi s'appuyer sur une éthique de la sollicitude, de la réciprocité et de la solidarité (p. iii) ; [et qu'il] doit nous réunir autour d'initiatives collectives. Les savoirs et les solutions qu'il permettra de produire assureront à tous des futurs durables et pacifiques, marqués par la justice sociale, économique et environnementale (p. 2) ». Il souligne également le rôle transformateur de l'éducation dans la construction de la citoyenneté mondiale et de la durabilité, en déclarant que plutôt que d'être réactive ou adaptative (que ce soit aux changements des marchés du travail ou de l'environnement), l'éducation des adultes doit être reconceptualisée en vue de développer un apprentissage qui soit réellement transformateur.

La vision de la citoyenneté mondiale décrite dans le rapport *GRALE 5* fait écho à celle formulée dans le rapport *Les futurs de l'éducation*. L'un des messages clés du *GRALE 5* est que l'AEA a un impact fort et mesurable sur la citoyenneté active, la représentation politique, la cohésion sociale, l'égalité entre les genres,

la diversité et la tolérance, et qu'il constitue donc un support du bien commun. L'AEA a également un impact positif sur la vie des apprenants en termes de santé, de bien-être et d'emploi. Pour tirer le meilleur parti de cette contribution, il importe d'assurer un engagement politique clair, des politiques d'apprentissage et d'éducation efficaces et des ressources adéquates, et de mettre l'accent sur la qualité et l'équité.

Le plus grand défi de l'apprentissage et de l'éducation, à savoir atteindre ceux qui en ont le plus besoin, demeure. Dans tous les pays, la participation à l'apprentissage et à l'éducation des adultes est la plus élevée parmi les groupes déjà dotés d'une solide éducation de base et percevant des revenus stables, tandis que les personnes ayant le moins tiré parti du système éducatif continuent d'en bénéficier le moins. Les politiques d'AEA ont par conséquent trop souvent contribué à creuser les inégalités et ne sont pas parvenues à apporter de transformation sociale. Ce rapport et les précédents rapports *GRALE* sont cependant porteurs d'espoir, puisque la participation globale à l'AEA est en hausse, avec un bond significatif de la participation des femmes. Les rapports ont montré qu'il ne suffit pas de mettre l'apprentissage et l'éducation à disposition, il convient aussi de les rendre accessibles et de veiller à ce qu'ils tiennent compte de l'égalité entre les genres et soient pertinents pour le plus large éventail possible de la population. Les progrès dans la participation des femmes ont été remarquables. Les enseignements qui en ont été tirés doivent être étendus aux personnes migrantes, à celles en situation de handicap, aux apprenants autochtones, aux seniors et à d'autres groupes laissés pour compte ou marginalisés.

⁶ Commission internationale sur *Les futurs de l'éducation*. 2021. *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation* [en ligne] Paris : UNESCO. Disponible à <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379705>



unesco

Institut pour
l'apprentissage
tout au long de la vie

